ARRÊTÉ

DE TITULARISATION D’UN AGENT STAGIAIRE

DE M ..................................

*GRADE*

Le Maire *(ou le Président)* de …………..……,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

*(Le cas échéant)* Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu le décret n°92-1194 du 4 novembre 1992, modifié, fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires stagiaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°…………du ……………..portant statut particulier du cadre d'emplois des ……….,

Vu l’arrêté en date du ………………nommant M …….………, ..………(*grade*) stagiaire à compter du ………………, et le classant au ….échelon avec une ancienneté de ………..,

*(Le cas échéant)* Vu l'arrêté en date du .................... portant prise en compte des services antérieurs de M …….………, ……………. (*grade*), ….. échelon de l’échelle ……., indice brut ……, avec un reliquat d’ancienneté de .........................., à compter du ..............................,

*(Le cas échéant)*Vu l'arrêté en date du .................... portant avancement d’échelon de M........................, ……………. (*grade*), ….. échelon de l’échelle ……., indice brut ……, à compter du .................,

Vu l’attestation de suivi de formation d’intégration délivrée le ………… par le Président du C.N.F.P.T.,

*(Le cas échéant)* Considérant la durée totale des congés de maladie, (accident du travail, maternité, paternité, adoption, congés sans traitement), soit ……..jours,

*(Le cas échéant)* Considérant que pendant sa période de stage, M …….……… a été autorisé(e) à travailler à temps partiel du ……..… au ……..…… à raison de …. %

Considérant que la période de stage de M …….……… est concluante,

**ARRÊTE**

ARTICLE 1 : A compter du ……, M …….……… est titularisé(e) dans le grade de ……………….…, sur un emploi à temps complet (*ou à temps non complet à raison de …… heures hebdomadaires*).

ARTICLE 2 : A la date précitée, M …….……… est classé(e) au …… échelon de son grade, Indice Brut ……, , avec une ancienneté de ……………

**ARTICLE 3** : *(Le cas échéant)* Compte tenu de sa situation antérieure en qualité d’agent contractuel de droit public, l’intéressé(e) conserve à titre personnel le bénéfice de son ancienne rémunération basée sur la valeur de l’indice brut …….., jusqu’au jour où il bénéficiera, dans son nouveau grade, d’un traitement au moins égal.

**ARTICLE 4** : Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé(e), et dont ampliation sera transmise :

- au Président du Centre de Gestion,

- au Comptable de la Collectivité.

Fait à …………… le …………….,

Le Maire *(ou le Président)*,

Le Maire *(ou le Président)*,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d’Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le ...................

Signature de l’agent :